



INSCRIPTION AU V.E.B (Voyage d'Etudes aux Baléares) du dimanche 13 au vendredi 18 Octobre 2024

Les contraintes induites par les exigences des prestataires, avec l'extension de la pratique du «*yield pricing*» obligent à anticiper les dates de réservation ferme garanties par le versement d'acomptes substantiels. Ceci nous amène à envoyer dès à présent la circulaire d'inscription et à solliciter le versement d'un acompte de principe de 100 € au plus tôt et ce avant le vendredi 7 juin pour ajuster le nombre de participants par rapport à l'anticipation de réservations fin mai avec l'impasse de trésorerie afférents pour l'A.V. Ce forfait fixe sera déduit du virement de l'acompte attendu des inscrits pour le mardi 16 juillet, le solde étant à échéance du mardi 17 septembre.

Toute inscription reste subordonnée, comme à l'accoutumée, à l'encaissement de la cotisation 2024 d'adhésion à l'A.V. si besoin, et au règlement par virement de manière exclusive, des trois temps du forfait, selon l'option choisie :

OPTION 1 (de Paris/ Orly à Paris/Orly, incluant donc les trois étapes du vol « triangulaire ») : **Forfait en individuel de 1 180 €** incluant 5 nuits d'hôtels, 10 repas - 5 méridiens et 5 vespéraux - minibus ou voitures sur les deux îles, entrées sur les sites et le transport aérien inter-îles, plus les frais indirects avec remise d'un dossier (un par couple). **Ce forfait est porté pour un couple à 2 120 €.**

OPTION 2 : Le participant, et son accompagnant le cas échéant, fait son affaire du déplacement entre son domicile et l'arrivée à l'hôtel à Majorque le dimanche 13 et quitte à la fin du programme le vendredi 18 à 17 h00 à l'aéroport de Minorque (et donc se débrouille le cas échéant, pour regagner Majorque avant la métropole). Pour cette



option 2, le forfait retenu est alors de 1 010 € en individuel et devient 1 780 € en couple.

Toute comparaison du tarif ainsi proposé doit prendre en compte que ce forfait est ici transport aérien compris, dans une zone «touristique» même en octobre, et avec l'inflation qui caractérise les services hôteliers, de restauration et de transport depuis trois ans et que nous ne maîtrisons pas.

Aucun «découpage» ou modulation autre que le choix entre option 1 ou 2 n'est possible en raison des caractéristiques complexes de ce programme «insulaire». Aucune annulation reçue postérieurement au 30 juin - et dûment signifiée par mél avec la sollicitation d'un «lu» auprès du trésorier - n'est possible. Tout désistement postérieur au 30 juin n'entraînera, éventuellement, qu'un remboursement, ultérieur au et selon le résultat du déroulement financier global constaté dudit voyage d'études.

En cas de fortes modifications indépendantes de notre volonté (circonstances assimilables à la force majeure, inflation forte inopinée ou en sens inverse des réductions obtenues après négociations encore en cours avec les prestataires, le prix complet du forfait proposé pourra être le cas échéant modulé avant l'échéance de virement du solde.

Ces modalités s'expliquent par le fait que nous ne sommes pas une «agence de voyages» : chaque manifestation repose sur le concours bénévole de quelques (mais trop rares) adhérents. Chaque inscrit doit ainsi faire son affaire de ses assurances personnelles car l'Association Vauban n'est couverte éventuellement que pour sa seule responsabilité civile en tant que personne morale.

Dans ces conditions, je vous remercie de VIRER au profit de notre compte ouvert dans les livres du Crédit Mutuel, dont l'I.B.A.N est le : **IBAN FR76 1027 8060 8600 0211 8910 150 – BIC CMCIFR2A**

Pour un individuel –option 1

* 100 de forfait de principe avant le vendredi 7 juin 22h00



- * 260 € de complément d'acompte pour le mardi 16 juillet
- * 820 € de solde au plus tard pour le mardi 17 septembre

Pour un couple option 1, et aux mêmes dates :

- * 100 € de forfait de principe avant le 17 juin 22h00.
- * 540 € de complément d'acompte avant le 17 juillet
- * 1 480 € de solde, au plus tard le mardi 17 septembre.

En cas de choix de l'option 2 : les montants deviennent

- * 100 € (S) ou 100 (D) de principe avant le 17 juin,
- * 210 € (S) ou 435 (D) avant le mardi 17 juillet
- * 700 € (S) ou 1 345 (D) au plus tard le mardi 17 septembre

Sont joints en annexe :

- un déroulement illustré du programme,
- une fiche d'inscription « F.I. » A RETOURNER après compléments s'il y a lieu

Jacques-André Lesnard,
Trésorier de l'Association Vauban.

Le Président,

Alain MONFERRAND